

## LE LIEN 70 des Militants CGT Haut-Saônois



### EDITO

Le 16 mai, de retour de BRUXELLES, le président de la république tenait une conférence de presse. Peut être que, compte tenu de l'heure où elle se déroulait, ou par désenchantement du cap pris par ce gouvernement, n'avez-vous pas assisté à cet exercice de style.

Sachez que le gouvernement entend poursuivre sa politique "sociale-démocrate" et n'a pas prévu de répondre aux exigences posées par ceux qui souffrent de la crise financière et de l'appétit du Medef.

La France est officiellement en récession, après l'annonce par le commissaire européen aux Affaires économiques du report accordé à la France pour passer en dessous du seuil de 3% du déficit public, c'est le deuxième exemple criant que l'austérité n'est pas une solution pour sortir de la crise. Nous avons déjà des exemples avec la Grèce, le Portugal, pour autant les dirigeants politiques européens, hormis les Pays-Bas, persistent dans cette direction. L'Allemagne, souvent montré comme modèle est également impactée et multiplie le nombre de travailleurs et retraités pauvres.

En France, après l'adoption du pacte de stabilité européen, la "maîtrise" de l'augmentation du SMIC, le crédit impôt compétitivité emploi, la poursuite de la MAP et de la casse du service public, la loi dite de "sécurisation de l'emploi", le gouvernement prépare une nouvelle conférence sociale où la question des salaires ne sera même pas à l'ordre du jour !

La Cgt a décidé de s'inscrire dans la semaine d'action européenne et de mobiliser en faisant le lien avec l'ouverture de la conférence sociale, pour peser sur les discussions. Il est évidemment primordial de mobiliser les salariés, les chômeurs, les retraités, tous subissent les conséquences de l'austérité et de la déréglementation du travail. **C'est sur nous tous, adhérents de la Cgt, que repose la réussite ou non de cette mobilisation.**

La Cgt a terminé son congrès fédéral sur une feuille de route ambitieuse qui consiste à rassembler les salariés pour exiger et réussir un véritable changement de société. Gouvernement et patronat tentent d'isoler la Cgt au profit d'organisations syndicales réformistes, nous avons donc une obligation de réussir dans la mobilisation de la population pour affirmer avec le plus grand nombre que nous exigeons un changement de cap politique.

La flexibilité, la compétitivité et ce à quoi elle peut conduire de plus tragique, nous en avons eu un exemple avec la mondialisation sauvage qui a coûté la vie à 1200 travailleurs exploités au Bangladesh. C'est presque autant que pour les attentats des tours du World Trade Center, avec comme différence que la couverture médiatique n'est pas la même et surtout que les véritables assassins ne seront pas inquiétés. Ces assassins sont les grandes marques, la grande distribution et tous ceux qui surfent sur la misère pour gagner plus.

Ce drame ne doit pas nous faire oublier qu'en France, dans des ateliers clandestins on exploite aussi des travailleurs, souvent clandestins eux aussi, pour proposer, au plus bas coût, des articles dans les magasins ayant pignon sur rue que nous paierons au prix fort !

Pour tous ces produits issus de l'exploitation il est peut être temps de mettre en place une traçabilité qui ne se résume pas à l'apposition d'une étiquette made in France par un enfant Bengali ou clandestin. Lutter contre la misère passe peut être par là, cela passe surtout par la bataille des idées et le maintien des luttes sur l'emploi et les salaires pour éviter que sous couvert de compétitivité on ne tire une nouvelle fois nos salaires, nos garanties sociales vers le bas !

La Cgt va donner rendez vous aux travailleurs, aux sans emploi, aux retraités sur des sujets aussi importants que la santé, l'emploi, les salaires et surtout la retraite. **Sachons répondre à ces appels et solliciter ceux qui nous entourent pour qu'ils se mobilisent.**

**Fraternellement**  
**Jean-Louis MOREL**

## **La crise, ce prétexte pour baisser le coût du travail, mais pas celui du capital**

Comment augmenter la productivité, la compétitivité de la France ? D'aucun répondront qu'il faut « baisser les coûts du travail ». Pourtant, l'économiste Michel Santi note que si la réduction du coût du travail a permis à l'Allemagne de baisser ses prix à l'exportation, elle a créé une société de travailleurs précaires, et observe qu'étonnamment, les revenus nets distribués aux propriétaires de capital, eux, continuent de grimper... (Interview de Michel SANTI (économiste franco-suisse fondateur de l'ONG Finance WATCH) par le journal LA TRIBUNE)

**Une confiscation en bonne et due forme** de l'appareil économique a été entreprise depuis la fin des années 70 par une infime minorité qui a redistribué le produit du travail des autres largement en sa faveur. Ce ne sont effectivement pas tant nos usines, nos industries et nos entreprises qui ne sont pas productives. **Cette productivité a en fait été monopolisée au bénéfice d'une élite qui a assisté, totalement indifférente, au creusement d'un fossé entre les salaires réels et la productivité.**

L'Allemagne elle-même, qui s'érige en donneuse de leçon de productivité, n'a pu bénéficier d'une croissance au-dessus de la moyenne européenne qu'à la faveur de sacrifices constants exigés à sa population. Le moteur à l'exportation allemand ne rugit pas seulement par la grâce de la force productive de ses entreprises.

En réalité, c'est aux réformes dites « Hartz » entreprises entre 2003 et 2005 – **et qui ont consisté à transférer des ressources et des richesses du citoyen vers les entreprises et vers le secteur financier** - que l'Allemagne doit d'avoir dopé ses exportations. Ce sont effectivement les réductions salariales et les réformes drastiques de son marché du travail qui ont amélioré notablement sa productivité, **en y comprimant à l'extrême le coût du travail.**

**Les réformes Hartz ont fabriqué des mendiants sociaux.**

Réformes sinistres initiées en ce 16 août 2002 où un groupe d'experts dirigés par le directeur des ressources humaines de Volkswagen, Peter Hartz, présentait au chancelier allemand Gerhard Schröder, ses propositions relatives aux réformes du marché du travail.

**Dix ans plus tard, la société allemande se retrouve profondément transformée par ces réformes.**

En effet, une étude de l'OCDE, publiée fin 2012, conclut à un accroissement spectaculaire de l'inégalité des revenus en Allemagne et, ce, **davantage que dans n'importe quel autre pays membre de cette organisation.** Ayant très finement manœuvré, la commission Hartz a réussi à créer dans son pays un marché du travail subsidiaire - ou parallèle - dominé par des salaires bas et non soumis aux droits sociaux.

De fait, ces réformes privent les chômeurs allemands de tous leurs droits aux allocations chômage. **Ils sont dès lors réduits à l'état de mendiants sociaux !** Ainsi, **ce n'est qu'après une année entière de chômage** que le travailleur est en droit de demander une misérable allocation mensuelle de 347 euros par mois, à la seule condition toutefois **d'avoir préalablement épuisé son épargne** et à la condition expresse **que son conjoint soit incapable de subvenir à ses besoins.**

Pourquoi ne pas évoquer également l'obligation lui étant imposée **d'accepter n'importe quel emploi**, indépendamment de ses qualifications et de ses revenus antérieurs ?

**Hartz est donc tout à la fois un piège et la meilleure voie pour la pauvreté**, ou comment accéder à un état de précarité absolue inconcevable et intolérable dans un pays riche comme l'Allemagne. Une étude réalisée par l'Association à l'aide sociale paritaire allemande dévoile effectivement que les trois-quarts des personnes touchées par ces lois restent à jamais tributaires de Hartz. Sachant que, par ailleurs, la simple menace de tomber dans Hartz contraint les chômeurs à accepter des emplois à salaire bas, à temps partiel, dénués de toute sécurité, de droits à la retraite et autres allocations.

**Le dogme allemand du travailleur « low cost »** est donc né de ces réformes... Et, de fait, seuls 29 millions d'Allemands (sur près de 42 millions de travailleurs) disposent aujourd'hui d'emplois soumis au régime de

la sécurité sociale, pendant que quelque 5,5 millions d'entre eux travaillent à temps partiel, et que plus de 4 millions **gagnent moins de 7 euros de l'heure !**

Le secteur allemand des bas salaires tire par le fond tous les salaires du secteur industriel en agissant comme une sorte de levier infernal. Le travailleur y subit des conditions similaires à celles encore en vigueur dans le Tiers-monde et dans les pays émergents.

### **Obsession pour le coût du travail, mais pas du capital**

La compétitivité elle-même - maintes fois invoquée - n'est-elle pas une notion floue désignant la capacité d'un pays et de ses entreprises à affronter la concurrence ?

En privilégiant une compétitivité par le bas - en réalité dévaluation interne - qui consiste à baisser les prix à l'exportation tout bonnement en diminuant les coûts à la production. Le débat public se concentre donc sur le coût du travail tandis que **le coût du capital n'est jamais évoqué**, alors que les revenus nets distribués représentent aujourd'hui **10 % de la valeur ajoutée des sociétés non financières**.

Ce niveau historiquement record depuis la Seconde Guerre mondiale, par rapport à 5,5% en 1999, permet de conclure que **la part dévolue aux actionnaires a donc crû dans des proportions considérables ces douze dernières années**.

Autrement dit, la plainte patronale faisant de la baisse du taux de marge la raison profonde des faibles investissements et du moindre effort en matière de recherche et développement ne tient pas la route. Elle passe en effet sous silence la part de plus en plus lourde que les entreprises choisissent de distribuer aux propriétaires de capital, quelle que soit l'intensité de la crise économique et financière.

Avec une remise en cause profonde de la capacité des entreprises à faire face à toutes les aspérités de la compétitivité **du fait de ces distributions**.

**Voilà pourquoi les droits des salariés subissent une attaque sans précédent**, voilà pourquoi les coûts doivent être comprimés si le but est bien de gagner des parts de marché à l'export.

Tels sont à l'évidence les impératifs si le but est bien de toujours plus rémunérer l'actionnariat, les capitaux et en finalité les parieurs en bourses... Logique toutefois prise dans des contradictions inextricables, sachant que le discours orwélien des industriels et des patrons d'entreprise atteint des sommets d'invraisemblance et d'arrogance **dès lors qu'ils expliquent que lutter contre les plans de licenciements revient à... lutter contre l'emploi !**

**Comprenons une fois pour toutes** que compétitivité ne rime pas nécessairement avec chômage, avec précarité, ni avec explosion des inégalités, contrairement à ce que marchés et patrons imposent aux salariés et aux travailleurs depuis plus de vingt ans.

Rebellons-nous donc et rejetons avec dégoût les allégations de la Présidente du syndicat des patrons (le MEDEF), Laurence Parisot, qui se demandait en 2005 dans le Figaro : « La vie est précaire, l'amour est précaire, pourquoi le travail ne serait pas précaire ? » De telles déclarations consacrent en effet la défaite du politique dont **l'une des missions devrait être la détermination des règles du jeu économique et la mise sous tutelle du néo-libéralisme** qui n'est qu'une manœuvre visant à mettre l'Europe en pilotage automatique **d'une concurrence supposée régler toutes les problématiques**.

**Remplacer la culture de l'Etat par l'obsession du chiffre revient à fouler aux pieds l'essence même du travail, pourtant source de toute valeur économique.**

## Communiqué de presse

# Fermer des urgences pour assurer des urgences ? NON !

Un engagement présidentiel ambitieux : pas plus de 30 mn pour chacun d'entre nous pour bénéficier d'une aide médicale d'urgence !

Oui, mais à quel prix ?

Pour honorer l'engagement présidentiel, l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Franche Comté vient de présenter son projet de restructuration des urgences dans notre région.

A ce jour, 1300 carences de SMUR sont observées dans notre région (étude ARS 2011), principalement situées sur les secteurs de Montbéliard, Belfort et Besançon.

On observe des carences sur 4 zones :

- Le nord-ouest de la Haute-Saône
- Le Haut-Doubs
- La vallée de la Loue
- Le sud-ouest du Jura (secteur de Lons)

Selon l'ARS, 4 % des communes concernées sont à plus de 30 mn d'accessibilité par le SMUR.

Pour pallier à ces carences et donc à une perte de chances pour les patients, l'ARS envisage de mettre en place un second hélicoptère dit « de tout temps » et « nocturne ».

Donc nous aurions 2 hélicoptères pour la région :

- Le premier partagé avec la Sécurité Civile (de couleur rouge et jaune)
- Le second entièrement dédié aux missions d'urgences (hélicoptère blanc)

Sauf que ce second hélicoptère va coûter 2 millions d'euros par an, et que pour le financer, l'ARS envisage de supprimer des lignes de garde de praticiens dans les services d'urgences et de supprimer directement certains SMUR (Lure et Champagnole).

Ce qui veut dire que l'on déshabille Pierre pour habiller Paul, et que le jour où les hélicoptères ne décolleront pas (notre région ne bénéficiant pas d'une météo clémente !!), les services d'urgences seront en difficulté pour apporter leur aide à la population.

La suppression du SMUR de Lure entraînera une augmentation du temps d'accès SMUR pour 47 000 habitants, mais rassurons-nous, selon l'ARS l'augmentation n'excèdera pas 10 mn pour 27 000 habitants (sur les 47 000) !

Par contre, toujours selon l'ARS, 3500 habitants verront leur temps d'accès dépasser les 30 mn, donc l'engagement n'est toujours pas tenu !

Si la mise en place d'un second hélicoptère est la bienvenue, elle ne doit pas justifier la suppression de services existants.

Il faut rappeler que notre région a déjà perdu des services de chirurgie (Gray, Vesoul, Champagnole), des services d'urgences de nuit (Haute-Saône) et d'autres spécialités (ORL, Cardiologie, laboratoires...), obligeant les patients à parcourir des kilomètres supplémentaires pour se faire soigner.

D'autre part, la transformation progressive de nos hôpitaux locaux en EHPAD, entraîne la transformation de lits de médecine en lits de longs séjours, et de fait une perte de proximité pour la population qui doit se faire hospitaliser pour des raisons médicales ou chirurgicales.

La conséquence d'une moins bonne couverture du SMUR, c'est un transfert sur les pompiers des urgences (donc une dépense supplémentaire pour les Conseils Généraux).

Pour la CGT, toute décision en matière sanitaire, doit s'insérer dans un processus démocratique de concertations et de débats avec la population et ses représentants.

Nous exigeons l'abrogation de la loi HPST (Hôpital, Patients, Santé, Territoire, dite « loi Bachelot ») qui est à l'origine de ces mutualisations forcées n'ayant pour objectif que la rentabilité financière et certainement pas la réponse aux besoins de la population.

**Michel Faivre-Picon,  
Secrétaire régional CGT Franche Comté**





## 1<sup>er</sup> MAI 2013

Comme dans d'autres départements, le nombre de manifestants ayant répondu à l'appel de la Cgt a été une bonne surprise. Si cela reste insuffisant aux regards des enjeux, c'est un socle et une dynamique sur laquelle il faudra s'appuyer. Mention spéciale et remerciements aux camarades de Peugeot pour la préparation du barbecue fraternel. Qu'ils trouvent ici nos chaleureux remerciements !



## 25 AVRIL 2013

La conférence territoriale a validé le projet de réactivation des UL du département. Chaque UI devra à son tour valider le contenu puis ce sera au tour du Congrès. Nous vous tiendrons informés plus complètement sur la réactivation des UL, outils indispensables à notre activité interpro, dans le prochain journal.



## 18 MAI 2013

Après 2 ans et demi de bagarre, la poste a été contrainte de réintégrer notre camarade Philippe, injustement sanctionné par une mutation disciplinaire. Cette belle image de la Cgt qui gagne en rassemblant les postiers, l'interpro et la population est aussi une bonne nouvelle pour les mêmes qui pourront toujours compter sur lui et sur l'engagement qu'on lui connaît !

# CONTINUITE SYNDICALE REVENDICATIVE

Notre campagne « *ma retraite je veux la vivre dignement* » arrive à point. Les mesures gouvernementales pour 2013 et d'autres en préparation, ne sont pas de nature à rassurer les retraités. Après les Grecs, les Portugais et les Espagnols, ce sont tous les retraités français qui sont visés par une réduction drastique du montant de leurs pensions. Nous ne pouvons accepter d'être tondu sans réagir, nous n'avons par conséquent pas d'autres choix que nous défendre !

Où en sommes-nous de notre campagne : nous avons fait à 90 % ce que nous avons dit ! Pas mal, mais peu mieux faire.....en clair nous tous les rendez-vous offerts aux retraités ont été tenus, reste Héricourt, pour les diffusions, il reste la foire de GRAY, JUSSEY-HERICOURT (ns attendons le soleil !)

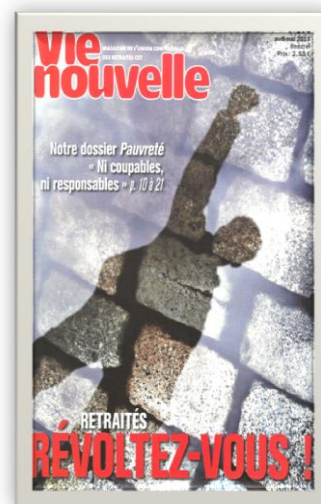
Pour la journée du 28 Mars, unitaire avec la FSU pour notre département, rassemblement sur le marché de Vesoul, distribution de la soupe populaire revendicative, distribution de notre quatre pages, et débat, dépôt de motion en Préfecture, quels enseignements en tirons-nous ? - Notre campagne continue, elle se renforce même avec la grande campagne avec nos camarades des Finances dont un exemplaire est dans ce numéro, nous avons ensemble dans une démarche intergénérationnelle, produit un tract « **LES RETRAITE-E-S NE SONT PAS DES VACHES A LAIT !** » appuyé par une lettre pétition à l'adresse du Ministre du budget, via les parlementaires locaux, afin de rétablir la vérité sur la situation réelle vécue par les retraités, les déculpabiliser, OUI, Les retraité-e-s sont en droit d'exiger de vivre décemment leur retraite !!!

*Analyser...donner à connaître...alimenter la réflexion...apporter l'éclairage sur notre objectifs revendicatifs et du coup, être utile à l'activité revendicative tout en permettant l'évasion, la découverte.....tel est le sens du contenu de notre magazine VIE NOUVELLE ! Beaucoup ont apprécié les interviews de Georges Séguy, Louis Viannet, Bernard Thibault et Thierry Lepaon... dans le numéro de ce mois, grand dossier sur la Pauvreté : ni coupables ni responsables..... 12 € pour l'année !*

Notre journal rend hommage à Stéphane Hessel, résistant, homme de paix et de justice sociale, qui nous a quittés le 27.02. C'était un citoyen sans frontière, un homme intègre et obstiné, avec dans le regard ce pétilllement ironique, cette tendresse et cette clarté, profonde comme un rêve de jeunesse....Son petit livre « **indignez-vous** » fut très logiquement suivi d'un appel intitulé « **révoltez-vous** » c'est le titre de la Une de notre journal.....

Un hommage ? Sans aucun doute, mais c'est avant tout un appel à se rassembler et à lutter ! (extrait de l'écrit de R.Vaillant)

**Maryvonne.**





## Des impôts pour mieux vivre ensemble

Il faut être très riche pour pouvoir se passer de l'impôt. Sans lui, qui aurait les moyens d'assurer seul sa sécurité, de se soigner, d'éduquer ses enfants, de construire ses propres routes, d'accéder à la culture ? L'impôt permet de ne pas dépendre de la charité pour accéder à des besoins essentiels. Il garantit au plus grand nombre de vivre dignement.

Toutefois pour être juste, le système fiscal doit prendre en compte les capacités de chaque citoyen. Il permet ensuite de redistribuer ces richesses collectées à l'ensemble de la population en fonction de ses besoins.

Pour ce faire, il faut en finir avec la réduction aveugle des dépenses publiques. Elle pénalise les plus fragiles qui ont besoin de meilleurs services publics. Elle prive les entreprises d'investissements publics essentiels à leur développement. Ces politiques d'austérité hypothèquent tout retour à la croissance, accentuent le chômage et la pauvreté.

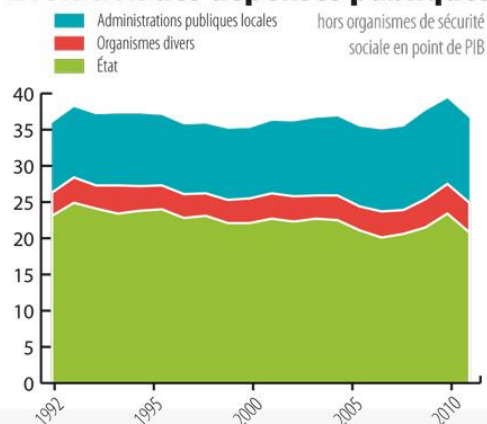
Partons des besoins et cherchons des moyens pour les financer. Beaucoup de dépenses publiques sont des investissements rentables économiquement (recherche, éducation...).

Une véritable réforme de l'impôt est possible et nécessaire. Elle pourrait permettre de dégager des recettes supplémentaires, tout en faisant peser une fiscalité moins lourde sur la majorité de la population.

### DES IMPÔTS AU SERVICE DE NOS BESOINS COMMUNS



## Évolution des dépenses publiques



## Halte à la chasse aux dépenses !

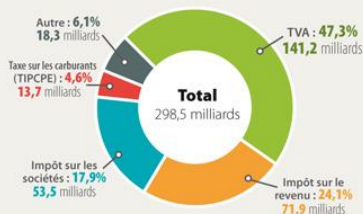
Les dépenses de l'État sont notre richesse commune ! En 30 ans, les recettes de l'État ont été affaiblies en faisant toujours plus de cadeaux à ceux qui avaient le plus de moyens pour contribuer. En contrepartie, les dépenses n'ont globalement pas augmenté alors que de nombreux besoins sociaux ne sont pas satisfaits. La machine fiscale, censée redistribuer les richesses, est totalement en panne. Résultat, les riches n'ont jamais été aussi riches et les pauvres jamais aussi pauvres.

De plus, les inégalités de revenus se sont accrues au cours des dix dernières années. Le revenu annuel des 10 % les plus modestes a augmenté de 400 euros entre 2000 et 2010. Celui des 10 % les plus riches a, quant à lui, augmenté de 8 950 euros.

Évidemment, les plus puissants œuvrent pour que cela dure !

### Recettes fiscales nettes de l'État (2013)

Source : Loi de Finances 2013



### Revenus des 100 français les plus riches



### Revenus de l'ensemble des français



## Impôts, qui paye le plus ?

L'impôt sur le revenu est le prélèvement le plus « visible ». Nous déclarons nos revenus, nous recevons un avis d'imposition et acquittons cet impôt. L'impôt sur le revenu est aussi le mode d'imposition le plus juste. Il représente pourtant moins d'un quart des recettes fiscales.

### Pourquoi le plus juste ?

Pour qu'un impôt soit juste, il doit permettre à chacun de contribuer à hauteur de ses moyens. L'impôt sur le revenu est construit afin de répondre à ce critère. Durant les trente dernières années, son rendement a été largement réduit au profit de taxes comme la TVA. Cette taxe est pourtant particulièrement injuste puisqu'elle pèse beaucoup plus lourd dans le budget des ménages les plus modestes. Cependant, elle paraît indolore. Qui se soucie vraiment de l'impôt qu'il paye à chaque fois qu'il passe à la caisse du supermarché ?

### Combien paye-t-on vraiment ?

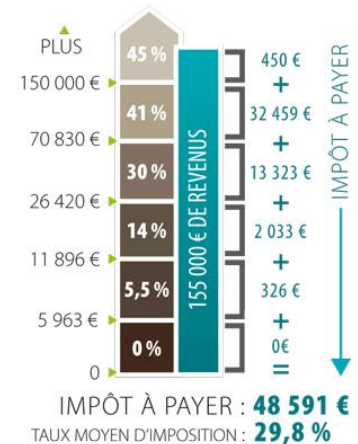
Statistiquement, un couple ayant deux enfants et dont les deux conjoints perçoivent chacun un salaire de 1600 € paye : 895 € d'impôt sur le revenu, 3455 € de TVA, 1731 € d'impôts locaux et 1176 € de taxes diverses (carburant, assurance, alcool).

### Et pour les plus riches ?

Malgré ce que l'on veut nous faire croire, les plus riches contribuent moins que l'ensemble de la population. Ils ont aussi été les grands gagnants des réformes de l'impôt sur le revenu. Ils ont notamment bénéficié d'une explosion des niches fiscales et d'une baisse des taux. Le taux maximum était de 65 % en 1983. Il est, en 2013, de 45 %. Bien informés par leurs « conseillers fiscaux », les plus aisés accaparent la majorité de ces aides publiques. 62 % des niches fiscales sont utilisées par les 10 % les plus riches.

### Les tranches d'impôt,

CÉLIBATAIRE 163 000 € DE SALAIRES



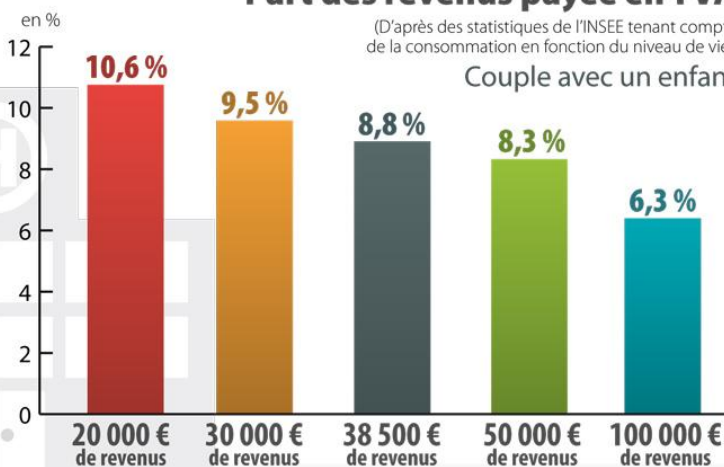
## 2013, tou de révoluti

Force est de constater que le Président n'a pas engagé la « révolution fiscale » promise durant la campagne présidentielle. Loin d'une révolution, les mesures fiscales prises sont plus des ajustements qu'une réelle transformation du système fiscal français. Certes les niches fiscales vont être davantage plafonnées à partir de l'imposition des revenus de l'année 2014. Mais ce n'est pas suffisant ! Permettre des réductions d'impôt sur le revenu pouvant aller jusqu'à 10 000 € c'est encore beaucoup trop ! Certes, une nouvelle tranche d'imposition à 45 % a été créée. Mais là encore, c'est insuffisant pour redonner une véritable progressivité à l'impôt sur le revenu et ainsi faire payer davantage les plus riches. Un célibataire ayant un salaire de 13 000 € par mois ne sera même pas concerné par cette nouvelle tranche ! De plus, même si

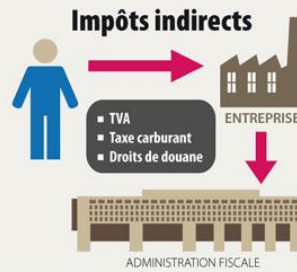
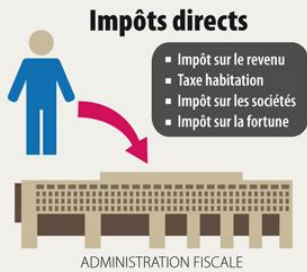
### Part des revenus payée en TVA

(D'après des statistiques de l'INSEE tenant compte de la consommation en fonction du niveau de vie.)

Couple avec un enfant

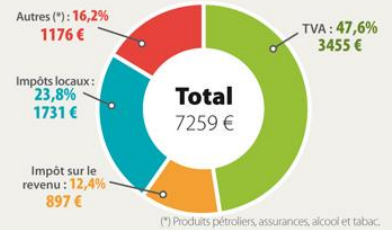






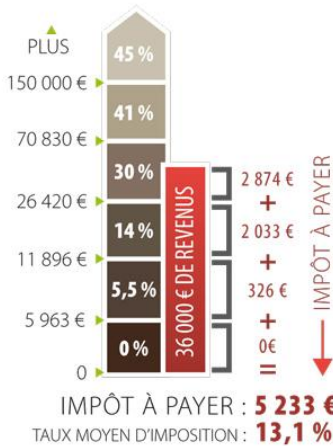
### Répartition des impôts d'un ménage

Couple / 2 enfants / 38000€ de revenus



## comment ça marche ?

CÉLIBATAIRE 40 000 € DE SALAIRES



## jours pas on fiscale !!

une augmentation de ses revenus le rendait malgré tout imposable à cette nouvelle tranche, seule une toute petite partie de ceux-ci serait concernée (voir graphique ci-dessus).

Certains revenus du capital seront maintenant taxés comme les revenus du travail, mais pas tous ! Il est bien évident que ces brèches seront largement exploitées par les plus riches, pour continuer à échapper à l'impôt. Et que dire du nouveau cadeau de 20 milliards d'euros octroyé aux entreprises dans le cadre du pacte de compétitivité ? Ce crédit d'impôt a été accordé sans aucune contrepartie et il serait bien naïf de croire qu'il sera réinvesti en faveur de l'emploi et des salaires.

Pourtant, pour plus de justice et d'efficacité de l'impôt c'est bien d'une profonde réforme dont nous avons besoin.

## Échapper à l'impôt sur le revenu, c'est toujours possible !

M. et Mme Pognon sont un couple, avec deux enfants, vivant dans une riche banlieue parisienne.

Ils ont des revenus très confortables. En 2012, ils ont perçu 140 000 euros de salaires et 60 000 euros de revenus issus de leurs placements. Ils avaient gagné les même sommes en 2011.

Ne parvenant pas à dépenser l'ensemble de leur revenu, avec l'aide de leur avocate fiscaliste, ils cherchent à réaliser des placements pour ne pas payer d'impôt sur le revenu.

Certains se sont émus de la dureté de la dernière Loi de finances vis-à-vis des plus riches. Pourtant, sans investir un euro de plus que l'année dernière, ils continueront à échapper à l'impôt. Ils ont simplement réorienté habilement leur stratégie de défiscalisation.

### AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU 2012

(sur les revenus de l'année 2011)



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SPÉCIMEN

M OU MME POGNON ROGER  
COUPLE - 2 ENFANTS

SALAIRES : 140 000 €  
REVENUS DE PLACEMENTS : 60 000 €

IMPÔT À PAYER

MONTANT INITIAL :  
**33 395 €**

IMPÔT NET À PAYER :  
**155 €**

CHARGES DÉDUCTIBLES

Épargne retraite ..... 15 000 €  
Déficit foncier ..... 20 000 €

MONTANT APRÈS DÉDUCTION DES CHARGES : 22 895 €

RÉDUCTIONS

Dons ..... 264 €  
Souscription de parts FCPI ..... 3 520 €  
Investissement Scellier (2010) ..... 5 556 €  
Travaux dans l'habitation principale ..... 3 600 €  
Frais garde d'enfants ..... 2 300 €  
Salarié à domicile ..... 7 500 €

TOTAL DES RÉDUCTIONS ..... 22 740 €

Ceci est une simulation faite sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) / Sommes investies dans la défiscalisation : 46 000 € en 2012.

### AVIS D'IMPÔT SUR LE REVENU 2013

(sur les revenus de l'année 2012)



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

SPÉCIMEN

M OU MME POGNON ROGER  
COUPLE - 2 ENFANTS

SALAIRES : 140 000 €  
REVENUS DE PLACEMENTS : 60 000 €

IMPÔT À PAYER

MONTANT INITIAL :  
**35 267 €**

IMPÔT NET À PAYER :  
**187 €**

CHARGES DÉDUCTIBLES

Épargne retraite ..... 15 000 €  
Déficit foncier ..... 20 000 €

MONTANT APRÈS DÉDUCTION DES CHARGES : 24 767 €

RÉDUCTIONS

Dons ..... 264 €  
Souscription au capital de Sofica ..... 5 760 €  
Investissement Scellier (2010) ..... 5 556 €  
Travaux dans l'habitation principale ..... 3 200 €  
Frais garde d'enfants ..... 2 300 €  
Salarié à domicile ..... 7 500 €

TOTAL DES RÉDUCTIONS ..... 24 580 €

Ceci est une simulation faite sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) / Sommes investies dans la défiscalisation : 46 000 € en 2012.

# Nos solutions !

Au fil des années, la fiscalité française est devenue de plus en plus injuste. Pour un véritable changement, il faut **transformer en profondeur le système fiscal** en apportant des réformes structurelles importantes aux différents impôts. C'est à ce prix que nous pourrions nous doter d'une fiscalité plus juste et plus efficace économiquement.

Il est aussi essentiel que ces réformes soient le fruit d'un **grand débat citoyen**. Pour répondre à cet objectif, nous formulons une série de propositions.

## 1) Réhabilitons l'impôt sur le revenu :

- en limitant drastiquement les déductions fiscales à celles ayant démontré une efficacité sociale ou économique ;
- en augmentant le nombre de tranches et les taux d'imposition afin que chacun contribue à hauteur de ses moyens ;
- en taxant davantage les revenus du capital.

## 2) Réduisons le poids de la TVA :

- en supprimant la TVA sur les produits de première nécessité ;
- en baissant le taux normal de la TVA à 15 %.

## 3) Transformons la Taxe d'habitation :

- en révisant les critères de calcul de cette taxe (ceux-ci sont basés sur des éléments datant de 1970) ;
- en prenant en compte les revenus des occupants dans le calcul de la taxe.

## 4) Faisons de la fiscalité des entreprises un moteur pour l'économie et le progrès social :

- en luttant contre les paradis fiscaux et en harmonisant les législations fiscales au niveau européen ;
- en modulant le taux de l'impôt sur les sociétés en fonction de l'utilisation des bénéfices afin de favoriser

l'emploi, les salaires, la recherche, la préservation de l'environnement, etc ;

- en taxant véritablement les transactions financières.

Ces propositions sont parfaitement réalistes. Elles impliquent toutefois la volonté politique de rompre avec les choix précédents qui ont eu pour conséquences l'augmentation des inégalités et l'aggravation de la crise économique et sociale.

Pour en savoir plus et tester nos propositions, rejoignez-nous sur **www.justicefiscale.fr**.

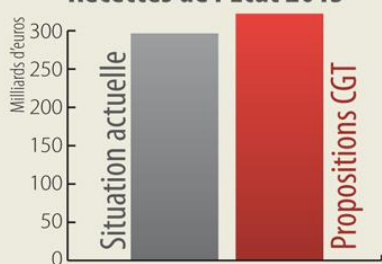
**Couple / 2 enfants / 36 000 € de salaire** annuel  
Rennes / 1 000 € de taxe d'habitation



**Couple / sans enfant / 150 000 € de salaire** annuel  
Paris / 2 000 € de taxe d'habitation



## Recettes de l'État 2013



Le calcul des propositions de la CGT est fait sur la base de :  
- la refonte du barème de l'impôt sur le revenu,  
- la baisse de la TVA,  
- la réduction des niches fiscales d'au moins un tiers.

POUR EN SAVOIR PLUS



SCANNE LE CODE !

## **Répression antisyndicale**

Le 23 mai 2013, à 6h30 la police a arrêté : Christel, Christian, Didier, Jean-Paul et Gérald à leur domicile, suite à leur refus de se soumettre au prélèvement ADN. Leurs appartements ont été fouillés. Cette attitude est révoltante et intolérable. Leurs familles sont très choquées par cette intervention musclée et humiliante.

Nos camarades, encore une fois, sont traités comme des criminels. S'agit-il encore une fois de faire un exemple pour briser la résistance des militants ?

**La CGT n'accepte pas cette répression syndicale, cet acharnement qui s'assimile à du harcèlement.**

**Non ! Christel, Christian, Didier, Jean-Paul et Gérald ne sont ni des criminels, ni des délinquants, ni des casseurs.** Mais des militants honnêtes, ils ont simplement exercé un droit fondamental, le droit de manifester, le droit de libre expression.

Nos camarades ont déjà leur convocation pour le Tribunal Correctionnel le 5 novembre 2013. Si le procureur général persiste à vouloir les condamner, la Cgt a décidé de faire de cette date une journée de rassemblement national à ROANNE. A vos agendas !

## **Election au MEDEF**

Il n'est pas fréquent que nous nous intéressions à la vie interne du MEDEF, mais les prochaines élections en vue de remplacer Laurence PARISOT nous amènent à une réflexion qui doit avoir des incidences sur notre activité.

Cinq candidats sont en lice dans cette course à la surenchère néo libérale. Deux semblent dores et déjà hors courses et le troisième, Patrick BERNARSONI, qui a mené les négociations de l'ANI du 11 janvier et qui est un proche de Laurence PARISOT est à la peine.

Dans les deux qui restent encore en course, le mieux placé est Pierre GATTAZ, digne héritier de celui qui fut dirigeant de ce syndicat de 1981 à 1986.

**Si tous ces candidats sont d'accord sur la suppression des 35 heures, GATTAZ, qui a le plus d'appétit, compte même proposer au gouvernement de piloter avec lui le projet de loi de finances 2014. Les patrons aux commandes du budget de la France rien que ça !**

Ce candidat réclame bien sur l'abrogation de l'impôt sur la fortune, des nouvelles mesures de compétitivité, moins de cotisations pour les employeurs en transférant 50 milliards d'euros de cotisations sociales vers la fiscalité. Se glissant dans la peau de son père, il propose d'en finir avec les négociations nationales interprofessionnelles au profit de celles par entreprise, permettant ainsi d'accentuer la déréglementation.

Pour ceux qui ne s'en rappelleraient plus, le père GATTAZ disait des syndicats ouvriers qu'ils étaient nécessaires au 19<sup>ème</sup> siècle, utiles puis abusifs au 20<sup>ème</sup> siècle, inutiles et nuisibles au 21<sup>ème</sup> siècle. **Il appelle encore aujourd'hui à un combat historique à la Thatcher contre les syndicats qu'il qualifie de menaçants, tragiques, démolisseurs, démoralisateurs.** Il prétend, sans le démontrer que les performances des entreprises sont inversement proportionnelles à leur taux de syndicalisation ! **Un progressiste en quelque sorte dont le fiston ne rejette rien dans l'analyse !**

Pourquoi direz-vous un article sur les élections du MEDEF dans le journal de la Cgt ?

Tout simplement parce que le Medef, déjà bien trop influant sur la politique du gouvernement, va passer la vitesse supérieure en profitant de sa faiblesse politique et que la Cgt va appeler les salariés à se mobiliser, d'abord pour la conférence sociale, mais surtout sur des sujets importants et notamment la retraite.

**Ne pas jeter toutes nos forces dans la bataille, ne pas débattre avec ses collègues, ses amis, sa famille c'est prendre le double risque d'un nouveau recul des acquis et de donner raison au Medef en ce qu'il présente les syndicats comme inutiles et nuisibles. Qu'on se le dise !**

**Jean-Louis**



# LE METALLO HAUT-SAONNOIS

## SPECIAL NAO TERRITORIALES 2013

Les négociations annuelles obligatoires (NAO) ont lieu tous les ans dans toutes les entreprises ou est constitué une où des sections syndicales, ainsi qu'au niveau territorial et professionnel.

Ces négociations ne se substituent pas aux NAO d'entreprise et ne suppriment pas les garanties collectives interprofessionnelles telles que le SMIC.

C'est ainsi que le 28 MARS 2013, se sont tenues les NAO concernant les salariés de toutes les entreprises relevant de la convention collective de la HAUTE-SAONE (convention collective étendue par un arrêté ministériel de DECEMBRE 2012), entre les 5 confédérations syndicales de salariés (CGT, CFDT, CFTC, FO et CGC) et la chambre patronale.

Cette réunion avait plusieurs points à son ordre du jour :

1°) *La fixation des minimums hiérarchiques (salaires bruts annuels par coefficient, toutes primes comprises, sauf la prime vacances)*

2°) *La fixation du montant des paniers de jour, de nuit, ainsi que le montant de la prime vacances.*

3°) *La fixation de la valeur du point qui sert au calcul de la prime d'ancienneté*

Les patrons et toutes les organisations syndicales de salariés, excepté la CGT, raisonnent en termes de rémunérations annuelles, alors que l'accord de mensualisation de JUILLET 1970 dans son article 5 parle de rémunération mensuelle garantie.

Toutes les organisations syndicales parlent de propositions de salaires, à l'exception de la CGT qui elle, parle de revendications.

Voici sous forme de tableau, les propositions/revendications des différentes organisations syndicales (salariés et employeurs), pour le premier coefficient de la grille de salaire (le 140) et pour le dernier (le 395).

	CGT	CFDT	CFTC	FO	CGC	UIMM
Valeur du point...		4,40	4,35	4,35	2%	4,27
Valeur mini au 140 en €	1700/mois	17563/an	5%	0		17165/an
Valeur mini au 395 en €	4795/mois	29841/an	2%	29709/an		29389/an
Valeur panier jour en €	10	3,23	3,19	3,19	2%	3,14
Valeur panier nuit en €	15	5,53	5,52	5,47	2%	5,38
Prime vacances en €	1 mois	260	300	260	270	245

Pour rappel, le montant du SMIC est actuellement (depuis le 1/01/13), en valeurs brutes pour un horaire hebdomadaire de 35 heures de 9,43 euros/heure, de 1430,25 euros/mois et de 17163 euros/an.

Pour rappel également, les propositions patronales s'entendent comme des valeurs brutes annuelles, pour 35heures/semaine, toutes primes comprises sauf la prime vacances.

Ces propositions patronales sont donc loin, très loin des revendications CGT qui sont issues de consultations auprès des salariés.

Toutes les organisations syndicales de salariés - CGT exceptée - ont signé l'accord de salaire 2013.

Pour le collectif métaux HAUTE SAONE,  
**JP POINSOT**